



## Samsung : d'où vient le cobalt de nos téléphones ?

<http://www.amnesty.fr/Nos-campagnes/Entreprises-et-droits-humains/Actions/Samsung-ou-vient-le-cobalt-de-nos-telephones-17669>



Enfants triant du cobalt, RDC, 2015 © Amnesty International  
[22/02/2016]

En République Démocratique du Congo (RDC), des enfants et des adultes travaillent dans les mines, dans des conditions extrêmement dangereuses, sans outils adéquats ni protection. Les « creuseurs » travaillent pieds et mains nues, sans casque ni masque pour extraire du cobalt, un minerai pourtant toxique. Celui-ci sert ensuite à fabriquer les batteries rechargeables de nos appareils électroniques portables (téléphones mobiles, ordinateurs, voitures électriques...)

En 2015, au moins 80 travailleurs sont morts dans les mines du sud du pays.

Interrogés au cours de notre recherche sur ce sujet, Samsung et les autres multinationales, sont restées très opaques sur leur chaîne d'approvisionnement en cobalt.

**À l'occasion du lancement du nouveau Galaxy S7, écrivez à Samsung pour leur demander si leurs produits contiennent du cobalt en provenance de RDC et s'ils en connaissent les conditions d'extraction.**

Les signatures seront remises aux dirigeants de l'entreprise.

### À Samsung

*Madame, Monsieur,*

*Le 19 janvier, Amnesty International a publié un nouveau rapport intitulé « Voilà pourquoi on meurt, les atteintes aux droits humains en République démocratique du Congo (RDC) alimentent le commerce mondial du cobalt » qui révèle que les grandes marques électroniques, comme Apple, Samsung et Sony, n'effectuent pas les contrôles élémentaires afin de vérifier que la fabrication de leurs produits n'intègre pas de cobalt extrait dans les mines par des enfants.*

*D'après le rapport d'Amnesty International, des adultes et des enfants, parfois âgés de sept ans seulement, travaillent dans des conditions dangereuses dans les mines de cobalt artisanales de la RDC. Un garçon nommé Paul a confié à Amnesty International qu'il travaillait souvent 24 heures de suite dans un tunnel souterrain à extraire du cobalt alors qu'il n'a que 12 ans. Il reçoit entre 1 et 2 dollars par jour de travail. Autrement, les enfants trient le cobalt à l'extérieur des mines, ce qui est très toxique pour leurs poumons. Le rapport révèle que le cobalt extrait par des adultes et des enfants travaillant dans ces conditions se retrouve dans les batteries lithium-ion qui alimentent votre téléphone.*

*Amnesty International conclut que les grandes marques n'enquêtent pas de façon satisfaisante sur les risques d'atteintes aux droits humains dans leurs chaînes d'approvisionnement, comme l'exigent les normes internationales.*

*Je suis donc très préoccupée à l'idée que du cobalt de RDC, extrait par des enfants ou par des adultes dans des conditions de travail dangereuses, se trouve dans la batterie lithium-ion de mon téléphone.*

*Amnesty International demande aux entreprises d'enquêter sur leur chaîne d'approvisionnement en cobalt et de prouver qu'elles luttent contre les violations des droits humains.*

*En tant que cliente de Samsung, il me tient à cœur de savoir que mes appareils ne contiennent pas dans leurs batteries des minerais extraits par des enfants ou des adultes travaillant dans des conditions dangereuses. Par conséquent, je demande que votre entreprise rende publiques sur son site internet les informations suivantes :*

1. Le cobalt utilisé dans vos produits a-t-il été extrait par des enfants et des adultes travaillant dans des conditions dangereuses ?
  2. Si non, quelles sont les mesures qui ont été prises par votre entreprise pour vérifier ces informations ?
  3. Si oui, quelles sont les mesures qui ont été prises par votre entreprise pour remédier au travail des enfants et des adultes dans des conditions dangereuses dans votre chaîne d'approvisionnement (ex : collaboration avec les gouvernements, avec les fournisseurs, etc.) ?
  4. La liste des noms des raffineurs et des fondeurs de cobalt de votre chaîne d'approvisionnement (notamment le lieu précis d'extraction du cobalt), ainsi que leurs politiques et pratiques mises en place en matière de devoir de diligence.
- Ce problème est trop grave pour être ignoré. Vous devez agir sans attendre.  
Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,

## Dans les batteries lithium-ion, du cobalt et la mort



Un mineur en République démocratique du Congo, 2015  
© Amnesty International and Afrewatch

Au moins **80 travailleurs ensevelis** dans des mines artisanales de cobalt en 2015. Silence.  
**Des milliers d'enfants exploités pour 1 à 2 dollars par jour** portant des sacs pouvant peser jusqu'à 40 kg. Silence.  
**Des poussières toxiques** qui répandent un voile de mort dans la région de Kolwesi en République Démocratique du Congo. Silence.

En 2015, Amnesty International a enquêté et interrogé des mineurs dont des enfants... Pour survivre, ils endurent un calvaire.

« **Nous avons toutes des problèmes pulmonaires et mal partout** » témoigne une femme.

**Interrogées, les multinationales de la téléphonie et de l'informatique réfutent, ignorent, s'offusquent, quand on leur demande dans quelles conditions a été extrait le cobalt qu'elles utilisent pour produire des batteries lithium-ion.**

Pourtant ces entreprises devraient s'assurer de la provenance du cobalt !

Au lieu de ça, le cobalt rejoint la liste des minerais pour lesquels une course effrénée, sans règles, sans droits pour ceux qui creusent, fait des ravages parmi les plus vulnérables. Et toujours en silence.

Pour mettre fin à cette situation terrible, ici mais aussi ailleurs, Amnesty International enquête, filme, écrit, interpelle l'opinion publique et les décideurs.

**Pour aider tous ceux qui se battent pour les droits humains à travers le monde, aidez-nous à briser le silence. Nous avons besoin de votre don pour pouvoir agir partout où les droits sont bafoués.**

[Informez-vous et agissez avec Amnesty International](#)